

## Chapitre 47 : Notre Dame de la Garde

Depuis longtemps, les habitants de la ville Louais (/Loie) désiraient un oratoire pour se réunir à prier soir en carême durant le mois de Marie, le dimanche après les offices de l'église, ceux qui n'avaient pas pu y assister, et pour faire le chemin de croix. Ce désir se manifesta plus vivement au mois de mai 1849. Mademoiselle Anne-Françoise Bodin, après être assurée du concours de ses voisins, chercha aide au dehors du village près les personnes riches et bienfaitantes.

Mlle Marie-thérèse Allenou prit à cœur l'appel fait de sa charité. Elle communiqua ses intentions au recteur et le pria de s'occuper de cette bonne œuvre. Aussitôt, il ne s'agit plus d'un oratoire pour un village mais d'une jolie chapelle pour la paroisse, posée à proximité des quatre ou cinq principaux villages de L'Armor où les marins et les cœurs dévoués à Marie iraient épancher leur âme dans le sein de l'excellente Mère objet de leur confiance et de leurs vœux, sous le titre de Notre Dame de la Garde.

A cette nouvelle, tous les habitants du quartier tressaillirent de joie et rivalisèrent d'empressement à offrir leurs services. Plus de dix propriétaires proposèrent des emplacements **gratuits** mais la plupart tendaient à obtenir l'édifice à leur proximité. Le maire et le recteur indiquèrent l'éminence de Cotenti, point central entre les villages, et qui donne une étendue immense de terre et de mer. Tout à l'heure, il fut offert quatre emplacements, les habitants de la ville Loie/Louais, tenaient à eu lieu plus rapproché d'eux et nommèrent la Croix Guingar. Là se réunissent sept chemins ; c'est un passage très fréquenté par les villages voisins dans leurs relations réciproques et se rendre aux lieux de leurs occupations extérieures ; pour la partie orientale de Plérin dans leurs rapports avec toute la côte située au nord de Pordic. C'est sur le parcours de la procession du mardi des Rogations ; elle y chantait un *Libera* sur la sépulture des pestiférés de 1631 ; il sera très convenable la messe de station. Toutes ces considérations produisirent un assentiment absolu ; car d'ailleurs en ce lieu, on offrait la perspective de la mer sans obstacle.

Il fallait l'édifice, consacré à l'Etoile de la Mer en donna le plus vaste étendue possible et fut aperçu comme un phare tutélaire de cette immense plaine onduleuse, qui sépare Saint-Malo de Bréhat et s'enfonce à perte de vue vers les côtes d'Angleterre. Il fallait que la vue de Notre Dame inspirât à nos marins dès la sortie du port, la confiance et le courage nécessaire pour affronter les dangers de la navigation et que de tout loin à leur retour, elle pénétrât leur cœur de sentiment d'amour et de reconnaissance, que le pêcheur surpris par la tempête sur sa frêle nacelle, en péril de ses jours, pût du sein des flots courroucés, au milieu des récifs tendre les bras, pousser ce cri de détresse vers Marie avec foi et confiance : **on ne périt point sous le regard puissant de Marie**

Or ce point unique, dans l'endroit, devait se prendre sur deux propriétés. Jean-Allain de la ville Guy, célibataire d'âge mûr, donna au premier mot et avec joie, la portion de la sienne mûr donna au premier mot et avec joie la portion de la sienne que l'on voulait prendre ; l'autre possesseur, père de famille, sentit qu'il ne pouvait donner et vendit 50F, 2 ares et 18 centiares de terre

Ce même point, contraste frappant, avait servi dans les plus mauvais jours de la première république, d'assiette à un camp qui renfermait des soldats de mœurs dépravées et dont les hideux penchants au libertinage, avaient souillé les environs portant le scandale et la honte au sein de plusieurs familles ; et par un trait admirable de la divine providence, il contient aujourd'hui un sanctuaire de piété consacré à la mère très pure où de nombreux fidèles viennent pieusement demander la justice et l'innocence, où s'offre le sacrifice qui rachète et efface toutes les iniquités ; en sorte que la source du vice est changée en source de grâce et de bénédictions .

Le frère Cyprien voulut bien se charger du plan de l'édifice dans un genre donné et avec réserve dans la qualité de la dépense. il s'en acquitta avec son talent connu. On soupçonna justement du moellon dans 2 pièces de terre voisines. Les propriétaires permirent d'y ouvrir des carrières. Deux tireurs de pierre furent mis à l'œuvre. Les fondements furent creusés pour un bâtiment de 13m30 sur 5m75 intérieurement et entouré de tous les matériaux nécessaires pour commencer l'ouvrage\*.

- On prenait le moellon sur Cotenti, l'argile à La Perrine, la taille à La Méaugon, l'eau à la ville Loie, le sable pour placer la taille se tirait du Havre sur une bardoche et pour les enduits, on allait le prendre à St Quay. La chaux était apportée de Lorge où l'on mêla des barriques dans l'argile.

Le dimanche 10 juin, il fut annoncé au prône pour le vendredi suivant, une grand'messe pour attirer les bénédictions du ciel sur l'entreprise et on y invita les ouvriers qui prétendraient y obtenir du travail. L'assistance fut nombreuse et à l'issue 12 maçons allèrent pour les fondations que l'on alla processionnellement bénir le dimanche 24, après vêpres. M. l'abbé Corbel, monté sur un coin de l'édifice, prêcha l'amour de Marie de Marie à la nombreuse assistance.

On voulut que cette chapelle offrit aux habitants le plus d'intérêt possible et on y réunit les objets de dévotion que l'on allait le plus communément chercher au dehors : outre la statue de Notre Dame de la Garde On y plaça celle de Saint Marc, et de Saint Roch, de Sainte et de Sainte Philomène et de Ste Thérèse que Monsieur l'Abbé Limon avait rapporté de Rome et qu'il eut l'extrême obligeance de céder pour cette fin.

On se promettait une grande fête à Pordic On voulait prier Monseigneur de venir bénir cette chapelle et à cette occasion, réunir tous les membres de la famille Allenou : mais on ne put se procurer l'autel et le vitrage des fenêtres promis depuis plus de 3 mois que dans la saison des pluies et des tempêtes. Quand le choléra sévissait avec fureur et emportait les familles presque entières, quand Monsieur Allenou venait de subir une attaque de paralysie qui fit craindre pour ses jours et plongea dans le deuil les siens et la paroisse. Le peuple alarmé du fléau, demandant à hauts cris, la bénédiction de la chapelle et sans l'attendre, y faisait des neuvaines et des pèlerinages. Dans cette conjoncture, Le recteur ne put se dispenser de solliciter l'autorisation dont il avait besoin pour la bénir et annonça au prône le 2 décembre, que cette cérémonie aurait lieu le jeudi suivant si le temps le permettait.

Cette semaine fut remarquable par l'impétuosité du temps, jour et nuit, la violence de la pluie et du vent ne discontinuait guère. Le jeudi à 05h00 du matin, une bourrasque des plus bruyantes annonçait une journée affreuse ; mais il s'opéra un changement subit dans

l'atmosphère. Le soleil se leva radieux et éclaira un ciel sans nuage jusqu'à l'après-midi. L'air fut calme, doux, pur comme dans le plus beau jour d'été Jusqu'à 3 heures de l'après-midi. A trois heures, recommencèrent la tempête Et la pluie pour 36 h. Tout le monde répétait : c'est un bienfait de la Reine du Ciel en faveur de son séjour parmi nous.

Le clergé arriva à la chapelle à 09h00 et aussitôt se mit en action. Le recteur la bénit puis l'autel, conformément aux prescriptions du rituel et d'après le pouvoir épiscopal à lui conféré à cet effet. Toutes les prières furent gravement et dévotement chantées. On commença immédiatement une grand'messe pour tous ceux qui avaient contribué à l'œuvre et pour les marins de la paroisse. Après l'Évangile, Il exprima à l'assistance, foulée dans l'enceinte, son vif regret de ce que le malheur des circonstances l'eût empêché d'adresser une humble prière à sa Grandeur et d'être par là, privé de sa présence et de son action personnelle dans cette cérémonie. il félicita les paroissiens de leur ardeur pour la gloire de Marie et il les remercia avec effusion de leur sacrifice et de leur générosité ; les engagea et surtout les marins, à redoubler de ferveur dans leur dévotion et leur en montra les Inappréciables avantages. Il blâma certaines légèretés dans la jeunesse des environs et lui donna, ainsi qu'aux parents, de salutaires avis.

Il exposa les titres de la chapelle à la dévotion publique, les aliments qu'elle offrait à la piété des fidèles et exhorta à en profiter. Il lut ensuite l'ordonnance de Monseigneur. La grand'messe finie, M Richardet dit une messe basse contre le mal physique et spécialement pour le rétablissement d'une santé précieuse au pays. Sur ces entrefaites, le choléra acheva dans le voisinage, sa 34 ème et dernière victime et quitta la paroisse.

Diocèse de Saint-Brieuc

Nous, Evêque de Saint-Brieuc

Paroisse de Pordic

*Sur l'exposé de la demande de M. le Recteur de Pordic, pour récompenser le zèle des habitants de Pordic qui ont contribué à bâtir une chapelle sur le lieu de la Croix Guigar section de L'Armor, et pour seconder les intentions pieuses qu'ils ont vues en élevant cet édifice en l'honneur de la Mère de Dieu, protectrice des marins.*

**Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :**

**Article 1er**

*Chapelle récemment batit à la croix Guingar section de Larmor en Pord les délier les sœurs Arménie Del sol est le nom de deux notre-dame de la garde*

**Article 2**

*Les pratiques et cérémonies suivantes sont autorisées dans la chapelle de Notre-Dame de la Garde : exercice du **Via Crucis**, mois de Marie, récitation du Rosaire et de la prière du soir, célébration de la sainte messe, soit chantée , soit à voix basse pour un motif quelconque avec l'agrément du recteur, spécialement le mardi des Rogation pour la station de la procession. Nous défendons toutefois d'y célébrer la messe matinale le dimanche ou telle fête de l'année.*

**Article 3**

*Un notable du voisinage sera nommé par le Conseil de Fabrique pour recueillir les offrandes de la chapelle de Notre-Dame de la Garde, il tiendra compte fidèlement chaque année durant le*

*conseil de fabrique dans la séance de Quasimodo, des offrandes qu'il aura recueillies et dont le tiers appartiendra au recteur de la paroisse*

#### **Article 4**

*Et sera notre présence ordonnance Inscrite au registre de la paroisse de Pordic.*

*Donné à Saint-Brieuc sous notre sceau, le seing et le contreseing de notre secrétaire, le 27 septembre 1849. J.J Pierre, Evêque de Saint-Brieuc.*

Le jour de la bénédiction de Noël, l'autel n'était pas entièrement achevé et les reliques n'avaient pas pu y occuper leur place : elles étaient en réserve au presbytère. Le jour de Noël on annonça leur translation à la chapelle et pour le lendemain après Vêpres. Les sœurs du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie furent convoquées pour les porter. Il parut convenable de faire porter les reliques des vierges par des vierges, à défaut de prêtres

Un brancard avait été préparé et déposé à l'église sur l'autel de la Sainte Vierge. L'écusson en moire sur lequel se présentent à la vénération des fidèles, les saints trésors, renfermés dans trois reliquaires d'argent déposés en triangle, au centre d'une petite gloire à rayons dorés, y figurait verticalement, entouré d'élégantes parures et semblait éclater en étincelles de lumière. Quatre vierges en habits blancs chargèrent amoureusement leurs épaules du précieux fardeau et huit autres se rangèrent dévotement à la suite pour les changer.

Le petit groupe prit marche après un thuriféraire qui balançait un encensoir en arrière de la croix. Les habitués du chœur et le clergé les chants furent terminés par une oraison puis le recteur adressa à la foule attentive, une petite allocution sur le mérite des saintes reliques cita les vertus les plus saillantes des trois personnages dont les restes étaient l'objet de la cérémonie et exhorta à venir demander par l'intercession de Ste Philomène, la fermeté dans la foi et le courage du Sacrifice, de St Roch, non seulement la santé du corps mais aussi la pratique des bonnes œuvres de Ste Thérèse, la ferveur et la résignation. Il plaça ensuite le précieux écusson derrière un transparent au milieu du tombeau de l'autel et commanda le respect pour la sainteté du lieu.

Jacobus Johannes Petrus Le Mée

L'Evêque, par l'intermédiaire de M. Vicaire Général Auffret, officialise par **second authentique** en latin, la création de la Chapelle de N.D de la Garde le 9 novembre 1849. Idem pour les reliques de Ste Philomène et celui concernant Ste Thérèse.

La cloche a été fondue à Quintin par Fambry.. Elle ne pèse que 51 kilos elle porte une tête de la Sainte-Vierge en bossel . Dessus est écrit : **Notre Dame de la Garde Pordic 1849. Marie-thérèse** nommée par M. Renaud, chanoine honoraire de Saint-Brieuc, recteur honoraire de Pordic et par Marie-Thérèse Allenoud

Le recteur a permis d'y sonner l'**Angelus**, trois fois le jour et le **glas** des personnes qui meurent dans le voisinage.

**Tarif des messes dites à N.D de la Garde. Droit de chacun.**

Le prêtre, qui voudra dire la messe, aura soin de se munir de pain et de vin. La chapelle fournira le reste.

- Il sera perçu pour une messe base 2 F : 1,60 pour la honoraire et 40cts pour la chapelle
- Pour une grand'messe à 4 cierges : 7 F et à 6 cierges 7F25.
- L' honoraire de la messe y entre pour 2 F
- Le droit d'assistance du recteur pour 1F
- Celui de chaque vicaire pour 75 cts : 2f25
- La fonction de chantre pour 0. 75F
- Le droit de la chapelle pour les fournitures, s'il y a quatre cierges, pour 1 FRF

Soit au total : **7F** et s'il ya 6 cierges 0.25 en plus soit **7.25F**

### Détail et établissement des sommes employées à l'établissement de la chapelle

- Pour l'acquisition du terrain excavation des fondements de l'édifice :	52F 65
- Extraction de 285 charrettes de moellon, prix de 78 charretées d'argile, de 98 journées de manœuvres pour les charger et de 286 brouettées de sable :	240F.22
Prix de la taille des ouvertures, encoignures, et hardin	487F.50
Cordes pour échafaudages, palans, tâches pour porter des pierres ;	21F3 -
- 606 journées de maçon et servants, à divers prix	687F.69
- 2084 mètres de planche et madriers, à divers prix	702F.50
- 93 journées 3/4 de charpentier à 1F50 et 9 à 0F.75 pour faire la charpente	147F25
- 146m de couverture à 3 F	438F
- Une paumelle dorée	9f
- Prix du clocheton	284F55
- Gabares pour la taille	31F.50
- Autres ouvrages de menuiserie	181F.07
- 525 livres de fer, travail et placement	543F37
- Pointes de Paris	57F80
- Plafond, enduits extérieur et intérieur, niches	762F17
- Stuc du chœur	78F
- Pavé	259F45
- Vitrage et peinture	280F
- La cloche montée	194F20
- N bénitier en fonte, l'autel avec la marche et le palier	311F
- Trois statues	200F
- Les tableaux du VIA CRUCIS, une croix d'autel et 6 chandeliers argentés,	
- Cartons, missel et pupitre , clochette, un ornement pour la messe, 2 aubes	
2 amicts, 2 cordons, 2 pales , 2 corporaux, 24 purificateurs, 12 lavabo et	
Un rochet	341F
Un calice	200F
Deux douzaines de chaises soit au <b>TOTAL</b>	<b>6 512F42</b>

Tous les charrois ont été faits gratis et 7 arbres, dont 4 n'ont servis qu'aux échafaudages, du chêne pour les fenêtres, les modillons et les sablières, 16 journées de

charpentier, 3 de maçon, 23 de manœuvre, 12 barriques de chaux, 3 nappes d'autel, un tapis, une garniture de bouquet, des pots pour les mettre, des barrettes en cristal.

### **Additif de F. GANCEL (1885)**

#### **Chemin de Croix en 1855**

Le dimanche 12 août 1855 le chemin de la croix fut érigé dans la chapelle de Notre-Dame de la Garde par M. Marsouin, le recteur de Pordic, en vertu d'une autorisation accordée par Mgr l'Evêque de St Brieuc.

#### **Nouvelle cloche en 1874**

La cloche de Notre-Dame de la Garde, ayant été cassée au mois d'avril 1824, fut remplacée par une autre pesant 503 kilos, soit cinq livres de plus que l'ancienne. Cette cloche fut fournie par M. Viel-Tétrel, fondeur à Villedieu (Manche).

Elle fut fondue à raison de 3F60 le Kg de manière que la neuve arrivée à la gare de St Brieuc ne revenait qu'à 60francs.

Voici les inscriptions gravées sur cette cloche : « j'ai été nommée Jeanne-Marie par M. L'abbé Roussel, recteur du Bodéo et Mlle Marie Duchêne en l'an de grâce 1874 ».

M. Marsouin, le chanoine Recteur de Pordic, avec la permission de Monseigneur David, Evêque de St Brieuc en fit la bénédiction solennelle le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception.

M. l'Abbé Rouxel, parrain de la cloche, avant la cérémonie, fit un excellent discours analogue à la circonstance. Malgré le mauvais temps (tempête affreuse accompagnée de pluie) la cloche fut montée dans son clocher en présence d'une assistance nombreuse.

M. L'abbé Rouxel, parrain de la cloche, et Marie Duchêne de la Ville Morel, marraine, se chargèrent des frais.

#### **1885 : Bénédiction de la nouvelle statue de Notre Dame de la Garde**

La bénédiction de la nouvelle statue de Notre-Dame de la Garde a eu lieu le 20 septembre 1885, à l'issue des vêpres de la paroisse.

La statue en terre cuite décorée, est sortie de la maison Froc Robert de Paris et a coûté tous frais compris, 300 F, recueillis par les soins et le zèle de M. Frérot, vicaire de la paroisse.

La cérémonie présidée par M. L'abbé Michel, Curé de Saint-Michel à Saint-Brieuc, a commencé par Le chant de l'Ave Maria.

L'affluence vraiment considérable des fidèles, avides de l'entendre, a déterminé M. Le Curé à parler en dehors de la chapelle, contrairement à son intention. Il l'a fait avec la distinction et le cœur que tous lui connaissent.

Il a dit à ses auditeurs que la Vierge avait pour mission de garder Notre Seigneur Jésus-Christ, son église, son âme et ne jamais les exposer aux dangers des péchés.

Après l'instruction M. le curé a procédé à la bénédiction de la statue selon les prescriptions du rituel et la cérémonie s'est terminée par le chant du cantique populaire le l'Avia Maria.

Signé : François Gancel